

8 Société et Culture

**Responsabilité à propos des soins dans les hôpitaux
Que faire face aux erreurs médicales ?**

JM

Libreville/ Gabon

La question était au cœur d'une conférence-débat animée par Me Gisèle Eyue Bekalé, au Centre hospitalo-universitaire de Libreville (CHUL), à l'initiative du Syndicat des médecins fonctionnaires (Symefoga).

QUE faire face aux erreurs médicales ? Le personnel soignant est-il tenu de répondre de ses actes devant une quelconque faute d'ordre professionnel ? Des dispositions légales prévoient-elles la manière dont la responsabilité des médecins est engagée ? Une conférence-débat organisée le vendredi 27 avril dernier, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) par le Syndicat des médecins fonctionnaires



Photo : Jean Madouma

Me Gisèle Eyue Békale...

gabonais (Symefoga), a permis d'apporter des éclairages sur ces préoccupations sous l'angle des Codes du travail et de déontologie médicale. Animée par Me Gisèle Eyue Békale, docteur en droit et avocate au barreau du Gabon, et Dr Patrick Orema Ntyale, chirurgien-pédiatre et médecin légiste, cette rencontre visait surtout à sensi-



Photo : Jean Madouma

...et le docteur Patrick Orema Ntyale (premier plan)....

biliser les membres du corps médical à leurs droits et devoirs. Dr Patrick Orema Ntyale s'est appesanti sur le Code du travail, en mettant en exergue les droits et devoirs du médecin par rapport au serment d'Hippocrate. Un serment qui représente l'engagement sincère du médecin à se mettre au service de la communauté, de la nation

et de l'humanité. « Dans l'exercice de son art, il s'expose à des sanctions lorsqu'il commet une erreur ou une faute sur un patient. Une tendance à la rigueur et à la responsabilité morale reste le tribunal de la conscience », a-t-il relevé. Déplorant le fait que le Gabon ne dispose pas d'un code de santé publique et de déontologie médicale, Me



Photo : Jean Madouma

...ont édifié le corps médical sur ses droits et devoirs.

Gisèle Eyue Békale a indiqué que le médecin a l'obligation de résultats. « Mais encore après avoir prêté serment, il est tenu de s'inscrire à l'Ordre des médecins. En cas de poursuite judiciaire, c'est cette entité qui doit examiner la procédure. Les avocats et les magistrats doivent se référer à l'Ordre des médecins », a-t-elle expliqué. « Les Codes du travail et de

déontologie médicale sont des outils pour le tribunal, afin de défendre un membre du corps médical, après l'avis de l'Ordre des médecins. Mais avec ce vide juridique, il est impossible de défendre un médecin. Il est donc nécessaire que cette organisation corporatiste mette en place un Code de santé publique et de déontologie médicale », a conclu Me Eyue Békale.

**Santé/Célébration de la Journée mondiale de la sage-femme, aujourd'hui
Rendre la profession attrayante**

Christian KOUIGA

Libreville/ Gabon

LA communauté internationale commémore ce samedi 5 mai la Journée de la sage-femme, sous le thème « Les sages-femmes donnent l'exemple en offrant des soins de qualité ». Un thème très important. Dans la mesure où il met en relief l'inestimable rôle vital

que jouent les sages-femmes dans l'amélioration de la santé maternelle. En effet, non seulement elles veillent à ce que les femmes et leurs nouveau-nés traversent la période de la grossesse et de l'accouchement en toute sécurité, elles assistent aussi moralement les parturientes, en leur prodiguant des conseils et des soins qui participent au bon état de leur santé. Pour mémoire, de 2006 à

2015, le slogan commun de la Journée mondiale de la sage-femme était : « le monde a besoin des sages-femmes aujourd'hui plus que jamais ». A raison d'ailleurs. Puisque ce métier semble ne pas attirer grand monde aujourd'hui. Au Gabon, moins de 600 femmes exercent cette noble profession. Et le chiffre décroît d'année en année, « faute de formation et de plan de carrière », avance-t-

on. Du coup, le ratio connu, à ce jour, est de 15 sages-femmes pour 10 000 femmes en âge de procréer. Preuve, si besoin en était encore, que notre pays court de plus en plus le risque d'un déficit croissant en la matière. Si rien n'est fait pour rendre cette profession plus attractive. D'où l'interpellation faite aux pouvoirs publics par les sages-femmes lors d'une précédente journée. Souhai-



Photo : LI

Une sage-femme tenant dans ses bras le premier bébé de l'an 2018 du Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul).

tant que leur cause soit entendue. Car, à cause des manques observés et du déficit en la matière, de nombreuses femmes et leurs nouveau-nés meurent,

n'ayant pas accès aux services de santé de maternité et aux soins des sages-femmes qualifiées. Espérons que cette énième célébration sera l'occasion, pour notre pays, de dresser un état des lieux de cette profession. Histoire d'améliorer les pratiques quotidiennes y relatives par un renforcement permanent des capacités contribuant efficacement à la réduction de la mortalité maternelle, jugée encore très élevée au plan national. Selon certaines statistiques, le Gabon enregistre plus de 300 décès pour 100 000 naissances vivantes. Autant dire que le métier de sage-femme se porte mal au Gabon.

**Éducation nationale/Payement des vacances 2017
Les enseignants enfin à la caisse**

F.B.E.M

Libreville/ Gabon

ALORS que les enseignants convoqués aux épreuves sportives du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) 2018 avaient refusé de se rendre dans les différents

centres d'examen, mercredi dernier, parce que réclamant le paiement intégral de leurs vacances de 2017, la ministre de l'Éducation nationale, Nadine Patricia Anguile Obama, a annoncé, via un communiqué, hier, le début du paiement de ces examinateurs depuis mercredi

soir. Ce sont ainsi près de 11 mille enseignants qui sont déjà passés à la caisse. Le communiqué fait état « des virements sur les comptes bancaires de 8 265 bénéficiaires et 127 paiements à la carte du Trésor. » Le même message ajoute : « pour les bénéficiaires payés en numé-

raires, 2566 bons de caisses ont été distribués ou sont en cours de distribution depuis le jeudi 03 mai ». On peut donc espérer voir les épreuves sportives du BEPC reprendre d'ici peu, entendu que la borne fixée par la tutelle court du 22 mai au 30 juin.

Vie des associations

Le Cresand relance ses activités

R.H.A

Libreville/ Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) Cercle de recherches pour la santé et le développement durable (Cresand) était samedi dernier en assemblée générale, sous l'autorité de son président Maurice Nzeugang. Les principaux points inscrits à l'ordre du jour étaient la révision et le réajustement des dispositions statutaires. Notamment le règlement intérieur, les statuts et le fonctionnement du bureau.



Photo : R.H.A/ L'Union

Le bureau du Cresand au cours de l'assemblée générale.

Les membres du Cresand souhaitent notamment redéfinir leurs activités dans des domaines variés : la culture

de la paix, la santé reproductive, la gestion de l'environnement et le développement communautaire.

Les membres du Cresand ont mis sur pied, à cette occasion, un programme d'actions à moyen et court termes. « Cette rencontre nous a permis de revoir nos ambitions. C'est-à-dire voir quels programmes nous pourrions élucider, car les pays considérés comme en voie de développement incarnent des valeurs matérielles et immatérielles insoupçonnées. Nous souhaitons, de ce fait, établir une combinaison de connaissances traditionnelles et modernes qui puissent offrir des solutions liées à la réalisation de nos programmes », a expliqué le président Nzeugang.



VOICI ENCORE UNE TRÈS BELLE FEMME GABONAISE... RIEN QU'À LA VOIR, COMME ÇA, ON PERÇOIT SON INTELLIGENCE, ET SI JE CHERCHE BIEN, C'EST SÛR QUE JE VAIS DÉCOUVRIR QUE C'EST UNE... PHILOSOPHE QUI EXCELLE AUSSI DANS LE JOURNALISME... ET QU'ELLE SE PRÉNOMME SYLVANA...

ENFIN... J'IMAGINE...

LSBEK 2018